

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur responsable de SCA

Pour l'exercice écoulé, année transitoire, notre exercice n'a été que de 11 mois du 1^{er} octobre 2019 au 31 août 2020.

L'exercice 2020-2021 se déroulera du 1er septembre 2020 pour se terminer le 31 août 2021 comme annoncé à la dernière assemblée générale. Par conséquent le budget est calé sur cette nouvelle période.

L'exercice comptable du 01/10/2019 au 31/08/2020 se caractérise par un **résultat bénéficiaire de 21 863.54€**. Ce résultat exceptionnel est lié d'une part au peu d'impact de la crise sanitaire sur le nombre de licences (89% encaissées jusqu'en mars), au maintien des subventions et sur la forte diminution des frais de déplacement et de missions suite à l'annulation des stages, des formations ou des compétitions due au confinement.

Pour mieux appréhender les documents joints, je vous communique ci-dessous d'une part des explications sur les variations significatives des postes de charges et de produits par rapport aux prévisions budgétaires et d'autre part les évolutions budgétaires significatives pour l'année à venir.

Concernant les dépenses réalisées par rapport au budget prévisionnel (-153 028€)

Achats de marchandises -56 766€

Achats licences et cartes - 54 693€ dont 21 264€ pour les cartes, on compte 14 762 licences avec une baisse de 4% pour la même période du nombre de licences et une augmentation du prix de +1.61%, à noter une diminution de -1% des licences jeunes (-8.82% en 2019) et une stabilité des licences enfants (-14.4% en 2019). Par rapport aux prévisions, l'écart est lié à la variation des quantités et à la mise en place des licences à 1€, 229 licences soit -8 473€ en achat et en ventes. Les licences du 16/09 au 30/09/19 ont été intégrées dans les comptes de cette année. La baisse du nombre de cartes est liée en grande partie à l'annulation de certaines formations et à la difficulté de les enregistrer sur le nouveau site fédérale.

Fournitures régionales +1 592€ achats du livre « Du stress au stress post-traumatique en plongée » par Isabelle Bonneau non budgété pour 2526€ non budgété.

Fournitures commissions +1 406€ sous-estimation du nombre de flotteurs nage en eau vive, en vente en fournitures régionales.

Variation de stock + 2 100€, elle correspond à l'annulation du stock constaté au 30/09/2019 (en plus dans les charges) et à la comptabilisation du nouveau stock au 31/08/2020 (en moins dans les charges), moins de stock : des anciens écritoires, des ponchos et des clés USB constatés l'année précédente et vendus cette année et ajout au stock le livre « Du stress au stress post-traumatique en plongée ».

Autres achats non stockés et charges externes -90 284€

Consommable, matériels, fourniture de bureau -2 332€ moins de consommation au siège compte tenu du télé-travail pendant 2 mois et des annulations de comité directeur et de CTR au siège.

Sous-traitance - 17 625€, compte tenu du covid les stages audiovisuelle, biologie et technique à Trébeurden ont été annulés.

Location immobilière -4 561€ dont -1 500€ pour le colloque apnée qui a été annulé, -1500€ pour la commission technique et pour les locations de piscine pour les commissions sportives.

Charges copropriété - 1810€ travaux prévus non réalisés

Salons foires/ Publication -3 971€ surestimation du budget du salon du boot à Düsseldorf

Déplacement -13 085€, concerne l'ensemble des commissions pour les activités et les formations (annulation) et des élus en privilégiant les réunions en visioconférence pour limiter les contacts (covid 19).

Missions -39 177€, même constat que pour les frais de déplacements.

Salaires et charges sociales - 2 012€

Gratification pour les stagiaires -700€ report en 2020, évaluation des congés payés -677€ variable d'une année sur l'autre et -526€ pour l'Urssaf. *J'en profite pour vous informer que suite au contrôle URSSAF de février 2020 aucune irrégularité n'a été relevée.*

Amortissements -4 430€

Baisse des amortissements pour une partie des aménagements du siège – 3630€ et remplacement du véhicule avec un amortissement estimé à + 3800€ reporté fin août donc pas d'amortissement pour cette année.

Concernant les recettes réalisées par rapport au budget prévisionnel (- 131 165€)

Ventes de marchandises -66 109€

Les fournitures (tee-shirts, écritaires, marinières, livres etc..) – 9 555€ difficile à évaluer, compte tenu de la pandémie beaucoup moins de ventes aux clubs.

Cotisation régionale :-10 790€ compte tenu de la crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement des clubs, le comité directeur du 19/09/2020 a été décidé d'accorder un avoir de 48€ pour chaque club, ramenant la cotisation 2019/2020 à 10€.

Les inscriptions « Commissions » -45 440€ moins d'actions réalisées ou annulation de stages par les commissions (Biologie -13K€, Audio -10K€, PSM -3K€, Technique -19K€)

Production vendue -61 833€

Se reporter aux commentaires du poste achats **licences/cartes** – 54 368€ et – 14 456€ **ristournes licences/cartes**, pas de ristourne sur les licences à 1€ (229 licences)

Mécénat, partenariat + 7 290€ partenariat BPGO pour les combinaisons +10 000€ non budgété

Subvention d'exploitation -1 770€

Baisse uniquement liée à un report de subvention, par précaution, pour des actions non encore réalisées (E-learning, matériel PSP) pour environ 2 700€

Autres produits et transfert de charges -1 997€

Aucun remboursement pour l'AGR, AGN et CDN car rien pour cette année.

Produits exceptionnels- reprise de provisions +534€

Baisse de -2 142€ des frais de déplacements défiscalisés liée à la pandémie. J'en profite pour remercier tous les bénévoles pour leur engagement et leur temps passé pour contribuer au développement de nos activités. Une reprise de provision de créances dont la dette a été réglée pour +1 154€.

Produits financiers -140€

Lié essentiellement à la baisse du livret A de 0.75% à 0.50% au 01/02/2020.

Concernant les évolutions budgétaires (Prévisionnel 2021/Réalisé 2019 car année pleine)

L'évolution du budget vous est présenté en comparaison du réalisé 2019 (en année pleine contre 11 mois en 2020). Pour 2021, il est prévu une baisse global du budget de -1.8%. La pandémie n'étant pas terminée à ce jour, elle rend plus compliquée les rencontres.

Le total des dépenses prévisionnelles -19 066€ par rapport à 2019

- ⇒ Les achats de licences une baisse en quantité de -3% mais comme on tient compte de l'augmentation des prix des licences de 2020/2021, +1 %
- ⇒ Une baisse des cartes -4 860€ est prévue car le nombre de stagiaires par formation reste limité.
- ⇒ petits matériels, maintien du montant car prise en compte de renouvellement de matériel pour les commissions, année électorale et pour le salon de la plongée.
- ⇒ Une baisse des fournitures régionales et des commissions -6 911€, difficile à prévoir car dépend des achats des licenciés compensé en partie par la consommation du stock +3 500€
- ⇒ Une augmentation de +2 022€ en sous-traitance et +3 663€ en location immobilière (piscines) liée à la reprise des activités des commissions.
- ⇒ Charges copropriété -7 017€ pas de gros travaux prévus (2019 fuite verrière 6 610€)
- ⇒ Salons et publication -6 159€ avec une légère diminution de la surface pour le salon de la plongée (à ce jour on ne sait pas si il sera maintenu en 2021) et moins de publications.
- ⇒ Les frais de déplacements et de missions progressent de +10 557€ correspondant aux prévisions des activités des commissions qui pour certaines ont rajoutées les formations non effectuées la saison dernière.

⇒ Le poste salaires et charges rattachées restent stables.

Le total des recettes prévisionnelles -18 912€ par rapport à 2019

- ⇒ Ventes des licences et cartes -7 840€ idem charges et -1 738€ pour les ristournes
- ⇒ Baisse des ventes des fournitures -5 616€, celles-ci ont tendance à baisser avec la pandémie.
- ⇒ Maintien de la cotisation régionale à 58€, il pourrait être envisagé une diminution en fin de saison si la pandémie devait perturber le fonctionnement des clubs.
- ⇒ Augmentation de +20 800€ des inscriptions aux activités, formations, examens liée aux stages ou formations proposées par les commissions.

A noter une baisse liée aux tarifs soit environ - 5 000€ de recettes, suite à une décision du Comité interrégional de diminuer de 50% le tarif **pour la participation des candidats à la théorie N4** (25€ au lieu de 50€) **et pour la formation TIV** (20€ au lieu de 43€) afin d'alléger les coûts pour les clubs à compter de la saison 2019.

- ⇒ Participation salon de la plongée -3 061€, pas de participation d'un lycée agricole et d'une autre structure.
- ⇒ Mécénat, partenariat – 5 676€, par prudence, il est prévu moins de partenariat pour le salon compte tenu de la pandémie
- ⇒ Subventions/ Participations -3 203€, légère baisse lié aux demandes de subvention de matériels
- ⇒ Remboursement fédérales -10 391€, changement des circuits comptables avec prises en charge directe par Marseille des factures la concernant, évitant ainsi de demander les remboursements.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous invite, ainsi que tous les licenciés, à consulter le site internet où est présenté l'ensemble des documents, dont la plaquette fournie par notre cabinet d'expertise comptable et à nous faire part de vos éventuels retours.

Quatre votes vous seront proposés lors de notre assemblée générale

- 1 – Approbation des comptes 2019 – 2020
- 2 – Quitus au comité directeur
- 3 – Affectation du résultat au fonds associatif
- 4 – Adoption du budget 2020– 2021.

A bientôt